



« Plan sardines » sur le site Descartes Alerte à tous les étages !

Ce jeudi 27 février a été présenté un « point d'étape » du projet de réaménagement du site de Descartes. Espaces de convivialité partout, réaménagement de la rotule, n'en jetez plus : les plans nous promettent un avenir radieux pour de nouveaux modes de travail plus fluides avec moultes « bulles de proximité », « cabines one to one » et autres cabines téléphoniques. Mais derrière la pluie de paillette, l'envers de la médaille : **préparez-vous pour un resserrement maximum avec généralisation des bureaux à 4 agents !**

La densification ou le zèle du bon élève !

Suite à une longue concertation avec France Domaine (aujourd'hui DIE), [les ministères EN-ESRI ont été autorisés en mai 2016 à conserver les locaux rue Descartes](#). Mais à une condition : que le ministère « densifie » son installation. **Capitulation sans discussion** : notre administration n'a jamais cherché à jouer le rapport de force face à Bercy pour préserver les conditions de travail de ses agents... **Le projet sardine est bel et bien lancé !**

La première recommandation du rapport sur la DGESIP était de « profiter de la réflexion sur les besoins en locaux pour engager une dynamique d'amélioration des conditions de travail ». C'est raté ! **Les plans proposés reposent sur une hypothèse de généralisation des bureaux à 4, parfois 5. A chaque fois, les ratios maximum d'espace par agent sont de 7m².** On trouve même des bureaux à 6 ou 7 pour les « nomades » ! Les seuls à être épargnés par cette densification généralisée sont les inspecteurs généraux qui continueront à bénéficier de bureaux à 2 personnes... et de 11 m² par poste de travail. Même chose pour les directeurs, chefs de service, sous directeurs ou chefs de bureau qui ont des garanties de bureaux individuels entre 15 m² et 34 m² : **selon que vous serez puissants ou misérables, les projets d'aménagement vous feront sardines ou baleines !**



Le rapatriement du Carré Suffren ou l'équation impossible

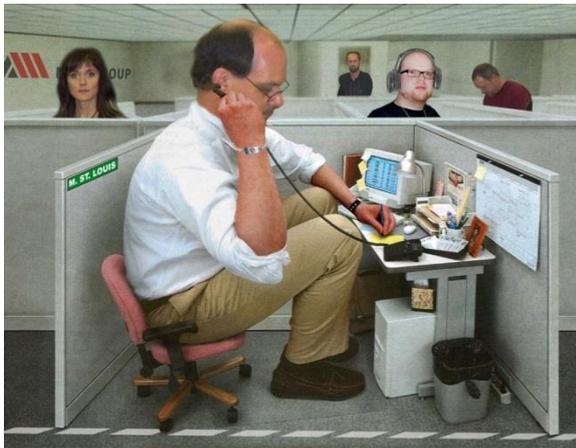
Depuis des mois, la CGT et les autres organisations syndicales alertaient l'administration sur les dangers de ce projet. Les projections de réaménagement intègrent le retour tant attendu du SIES sur Descartes ([déjà 3 déménagements en 4 ans !](#)). Mais vient s'y ajouter le rapatriement des IG sur le site Descartes **soit près de 300 agents et 134 postes de travail en +...** Quelle réponse du côté du SAAM ? « *Tout va très bien madame la marquise* » : on va rationaliser l'utilisation de l'espace en réinventant les nombreux espaces inutilisés (rotule notamment). **Au final, la « rationalisation » était bien un resserrement généralisé.**

Changer les modes de travail par les espaces de convivialité

Ce projet de réaménagement permet de créer 30 salles de réunion supplémentaires de capacité variable et 193 places assises supplémentaires. **En contrepartie, pour le commun des agents, c'est le resserrement.** Le profil des « chargés d'études » est évalué comme ayant comme besoin un bureau de 2 à 4 personnes, on généralise donc les bureaux à 4. **Le cabinet d'architecte nous vend un monde merveilleux où sont sorties des bureaux toutes les activités bruyantes** : les moments de convivialité, les conversations téléphoniques, les réunions informelles qui se font dans les espaces extérieurs aux bureaux situés sur les paliers ou dans les jonctions entre bâtiments. Mais l'essentiel du travail se fait dans des bureaux classiques !

Surface minimale par agent : une réglementation insuffisante !

Comment un tel resserrement est-il possible ? Il n'existe en l'état aucune norme contraignante en matière de surface minimale par espace de travail mais des « références d'application volontaire ». Pourtant [dans une question écrite du 27 juillet 2017](#), le ministère du travail incitait les employeurs à se référer aux normes développées par l'INRS et [notamment la norme NF X 35-102 qui préconise justement des espaces de 10m² minimum par poste de travail et 15 m² pour des activités bruyantes](#). Nous en sommes loin !

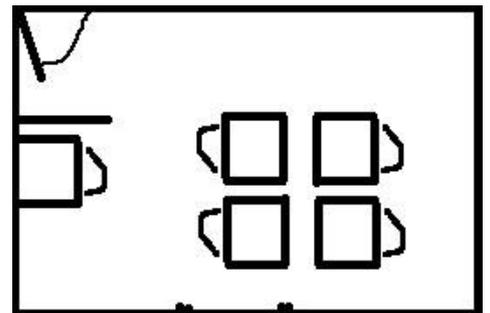


Open space ou l'art de jouer sur les mots

Dans le courant de l'automne, Descartes bruissait de rumeurs persistantes sur la mise en place d'open space à Descartes. [Interrogé au CHSCT du 16 octobre dernier](#), le chef du SAAM avait répondu à la CGT de manière très claire à nos alertes : « le schéma repose sur des hypothèses de cloisonnement très importants » C'est jouer avec les mots : on considère que des espaces de travail sont des open space à partir de 6 agents. Or les espaces du plan sardines sont des espaces de 5 agents... **Mais les conditions phoniques ne seront pas bien meilleures à 5 qu'à 6 !** La généralisation de ces bureaux à 5 est inacceptable...

Concertation ou l'art des paillettes

Avec la CFDT et l'UNSA, la CGT avait proposé en 2017 à l'administration [une méthode de concertation pour co-construire les projets de déménagements avec les agents](#). Elle n'a jamais vraiment fait l'objet de discussion. Si les programmistes ont bien animé plusieurs ateliers et rencontré 77 agents du site, les besoins des collègues n'ont tout simplement pas été entendus ! **Majoritairement s'était exprimé un besoin de bureau cloisonné de 2 personnes maximum** OU un espace partagé possible si sensation d'être isolé et sans passage dans le dos. Mais la concertation permet de vendre des espaces de convivialité « innovants », une « loggia des échanges et des réflexions » dans la rotule et autres « espaces de rencontre ». Paillette, quand tu nous tiens !



Un exemple d'aménagement présenté : 34 m² pour 5 agents (Joffre niveau 1) / Où est la « sensation d'être isolé sans passage dans le dos ? » Les agents n'ont pas été entendus

« Et moi je serai où ? »

Principales projections présentées

Un des objectifs du réaménagement est une implantation dite « plus rationnelle » des directions. La projection actuelle donnerait un vaste jeu de chaises musicales où chaque direction bouge par effet domino :

- la DGRI reste dans Foch + Mécanique
- le SIES intègre Joffre (R1) + Clopin R1 qui communiquent directement
- la DAF intègre le bâtiment Boncourt avec le CBCM, la Delcom et le cabinet
- la DNE déménage au -1 du bâtiment Arras
- le SAAM intègre Mécanique (R3)
- la DAEI est logée bâtiment Monge (R1 + R2)
- l'IG est évidemment au chaud dans Langevin
- la SD-PST (DGESIP-DGRI A1) va à Joffre (RDC)
- la DGESIP B loge à Arras (Rdc, R1+2+3) + RDC Clopin
- la DGESIP A sera bâtiment Joffre (R2) + Clopin (R2)
- la direction de la DGESIP conserve son 3^e étage et sa nouvelle moquette...

Nos revendications :

- Qu'aucun agent ne dispose d'un espace inférieur à 10m², recommandation minimale de l'INRS (10 m² par poste de travail, 15 m² dans un espace bruyant)
- Refuser le retour aux open space : cloisonnement des bureaux à 4 ou 5 pour retrouver des bureaux de 2 à 3 personnes maximum
- Diminuer le nombre d'espace « innovants » pour gagner de l'espace pour les bureaux classiques qui concernent l'énorme majorité des effectifs